

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées\\_CNAM FG 15 \(26\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à monsieur Leclere, 5 juillet 1887](#)

## Jean-Baptiste André Godin à monsieur Leclere, 5 juillet 1887

**Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)  
DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[5 juillet 1887](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Famillistère

Destinataire[Leclere](#)

Lieu de destinationOhis (Aisne)

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

### Description

RésuméGodin rappelle à Leclere qu'au mois d'août 1886, il lui avait proposé pour institutrice une de ses nièces âgée de 20 ans et pourvue du brevet supérieur. Il l'informe qu'une place est actuellement vacante au Famillistère.

NotesVoir la lettre de Jean-Baptiste André Godin à monsieur Leclere du 26 août 1886, copiée sur le folio 132r du le registre FG 15 (26).

SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

### Mots-clés

[Éducation](#), [Emploi](#), [Famillistère](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification

le 27/09/2024

---

Guise Familistère  
3 juillet 1887

Monsieur Leclere

Au mois d'août 1886,  
vous me proposiez pour  
institutrice une de vos  
nièces âgée de 20 ans et  
pourvue du brevet  
supérieur.

Il n'y avait pas alors  
de place vacante dans  
nos classes; mais, en  
ce moment, il va  
y en avoir une.

Je vous prie donc  
de m'informez au plus  
vite si votre nièce  
serait encore dans la  
possibilité de venir  
au Familistère ?

Agriez je vous  
prie, Monsieur, mes  
civilités distinguées.

Leclere